

Construction

A M. Nicolopoulos, ministre de l'Intérieur.

Athènes, 1^{er} avril 1872.

M. le M. j'ai eu l'honneur de vous adresser la copie de la lettre par laquelle M. J. Simon, min. de l'Instruction publique, remerciait au nom du gouvernement de la République M. le premier-ministre Laimis de l'offre qu'il avait bien voulu nous faire d'un terrain pour la construction de l'École française à Athènes.

A la suite de cette offre, l'Assemblée nationale vient de voter les fonds nécessaires à la construction. Les dernières formalités seront remplies dans quelques jours et il ne restera plus à résoudre que la question du terrain pour que les travaux puissent commencer...

J'ai besoin de savoir si le gouvernement de S. M. est toujours dans les mêmes intentions. Dans ce cas il serait d'une absolue nécessité que la loi de cession fût présentée à la Chambre hellénique dès les premiers jours de la session qui va s'ouvrir.

Quant au terrain offert par M. Laimis et dont il a été parlé dans l'Assemblée nationale, il est situé au delà du jardin de Echiéa, sur la colline d'Hagios Athanasios. Il a déjà été en partie occupé par la tranchée du chemin de fer et par la petite bâtisse qui s'élève à côté. Ce qui il reste de ce terrain au sud du chemin de fer, c'est cela même qui nous a été offert....

